

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES****Administration Finances et Commande Publique**

2018/D/PRST/ 488

Code : 1.7.4 E

DECISION

PASSATION D'UN MARCHÉ EN APPEL D'OFFRES
RELATIF A L'ENTRETIEN DES PELOUSES NATURELLES DES STADES
(22 2 15)

Le Maire de la Ville de CARPENTRAS,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2018, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et l'arrêté municipal n°2018-A-DCA-1023 en date du 9 juillet 2018 portant délégation de fonctions à la Première Adjointe,

VU les articles 66 à 68, 78 et 80 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 soumis à l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, passés selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conclu sous la forme d'un accord-cadre sans fixation de minimum et maximum, avec émission de bons de commande,

VU les avis d'appel public à la concurrence publiés le 31 mars 2018 dans le JOUE et le BOAMP et mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation "e-marchespublics" le 29 mars 2018.

DÉCIDE :

DE CONCLURE le marché cité ci-dessus avec la société SARL COMTAT VERT, sise 519 Chemin de la Roque Alric 84330 SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON,

DE PREVOIR l'application du présent marché conformément à l'acte d'engagement, aux bordereaux des prix unitaires, au cahier des clauses techniques particulières et au cahier des clauses administratives particulières,

Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement trois fois au maximum pour une durée égale à la période initiale,

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Carpentras le 16 JUL. 2018

CONTRÔLE DE LÉCALITÉ DÉMATÉRIALISÉ
ACCUSÉ DE RÉCEPTION

LE 18 JUL. 2018

VILLE DE CARPENTRAS
Publié le :

18 JUL. 2018

Administration Générale

Pour Le Maire,
La Première Adjointe,



Yvette Guiou